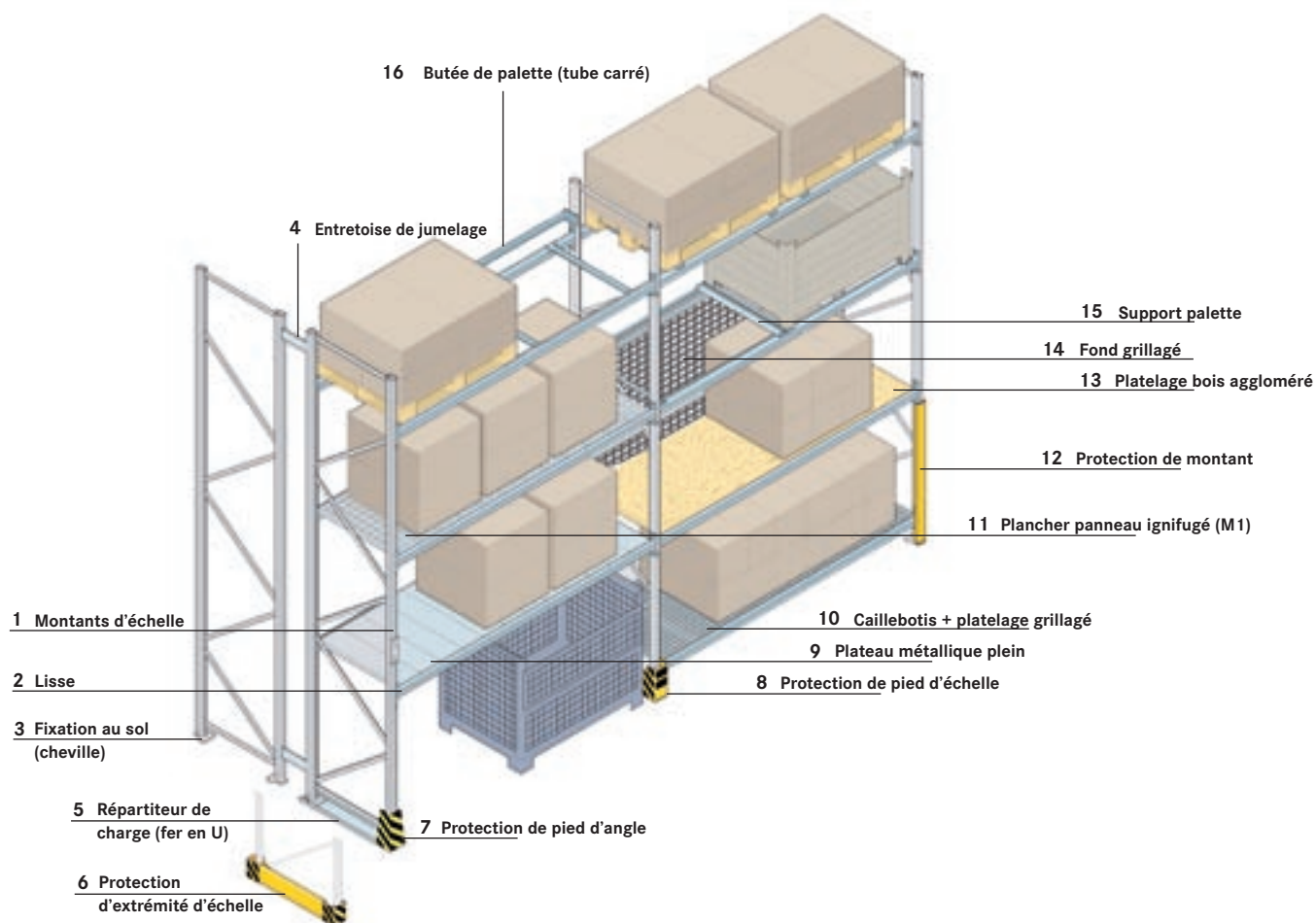




Rayonnages STILL – Caractéristiques techniques





Montants d'échelle et lisses

1 Les montants d'échelles sont réalisés par profilage et perforés au pas de 50 mm. Ils sont reliés deux à deux par des traverses et des diagonales profilées, le tout formant une échelle. Les sections et épaisseurs des profils varient en fonction des charges demandées.

2 Les lisses sont reliées aux montants d'échelles par des connecteurs soudés en extrémité, l'ensemble 2 échelles + lisses formant ainsi une travée. Les lisses sont sécurisées à l'aide des goupilles de sécurité anti-soulèvement.



Fixation au sol

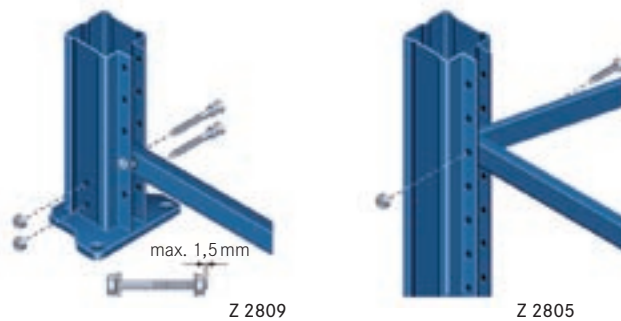
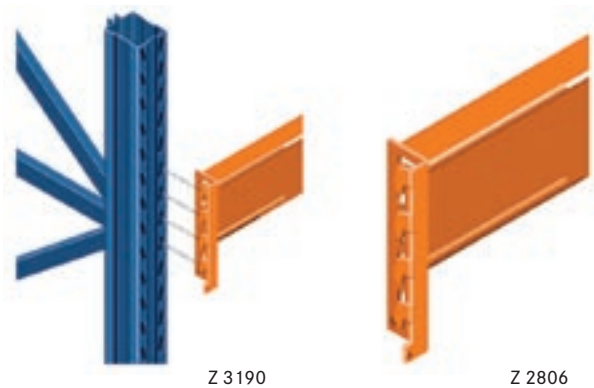
3 Les montants d'échelles sont solidement fixés au sol par un dispositif de chevilles. Chaque configuration est définie en fonction de la hauteur de stockage souhaitée et de la qualité du sol béton de l'entrepôt.



Entretoises de jumelage

4 Les entretoises de jumelage ont deux fonctions : relier deux files de rayonnages double face en maintenant entre elles un écart déterminé et garantir une meilleure stabilité de l'ensemble.





Montage facilité

Exemple : le nouveau dispositif d'assemblage de nos rayonnages pour charges lourdes garantit à la fois un montage facilité et une meilleure stabilité. Les montants sont assemblés avec des traverses et diagonales boulonnées permettant aisément ensuite toutes sortes de modifications de hauteur ou de profondeur du palettier.

Paramètres de charge – Conditions préalables

Lisses

- La charge maximale par niveau de pose s'entend uniformément répartie sur les deux lisses ou sur le platelage.
- La flèche médiane maximale est limitée à 1/200e de la longueur de lisse.

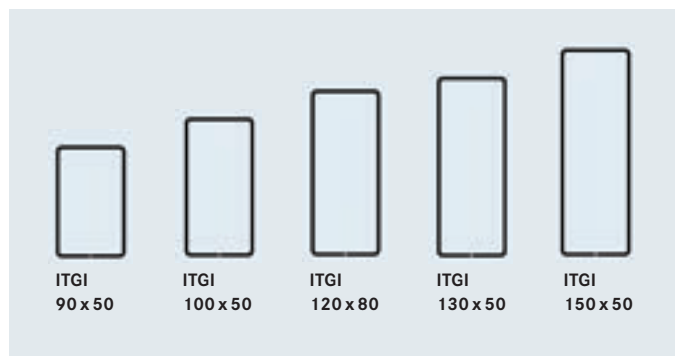
Montants d'échelles

- Les transferts de charges dans le rayonnage doivent s'effectuer sans choc.
- Les charges maximales admissibles s'appliquent pour des files de 4 travées au minimum.
- Pour une bonne stabilité longitudinale, chaque rayonnage doit totaliser au moins deux paires de lisses par travée.
- Les rayonnages doivent être installés sur un sol béton et des fondations suffisamment dimensionnés, devant pouvoir supporter toutes les charges de l'équipement de stockage. Cette vérification est du ressort de l'utilisateur. La nature et la résistance du sol doivent être fournies par l'utilisateur pour dimensionner l'équipement de stockage.
- La planéité et l'horizontalité du sol doivent être conformes aux prescriptions en vigueur.
- Montage et mise en service uniquement par un personnel de montage habilité.
- La détermination de la charge maximale d'une travée doit toujours s'effectuer en fonction du dernier niveau de pose.
- Pour les rayonnages comportant moins de 4 travées, la charge par travée doit être minorée comme suit :
 - 3 travées = 0,88 x charge nominale par travée
 - 2 travées = 0,77 x charge nominale par travée
 - 1 travée = 0,66 x charge nominale par travée

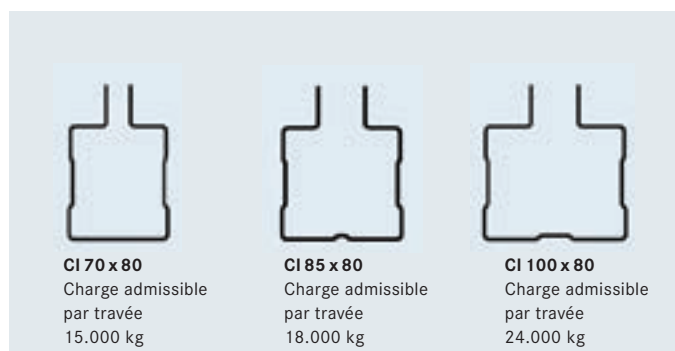
Pieds d'échelles

- Les montants d'échelles sont fixés au sol par des chevilles à expansion pour sol béton.

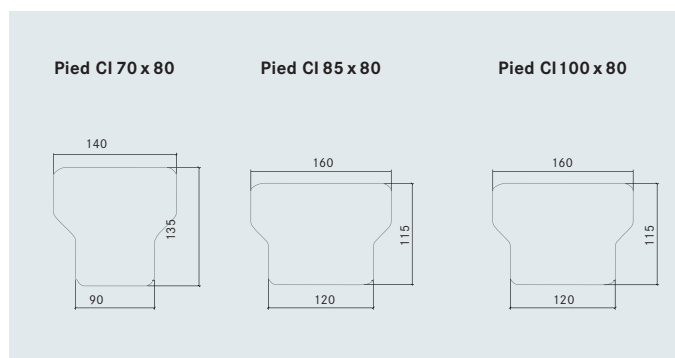
Profils de lisses pour les charges par niveau de pose jusqu'à 5000 kg



Profils de montants d'échelles selon les charges par travée



Pieds





Votre contact

STILL GmbH

Berzeliusstrasse 10

D-22113 Hamburg

Tél. : +49 (0)40/73 39-2000

Fax : +49 (0)40/73 39-2001

info@still.de

Pour plus d'informations, consultez le site :

www.still.de/rayonnages